lycée MARC BLOCH

Concerne uniquement les élèves de seconde et première non boursiers

La campagne annuelle de demande de bourse pour la rentrée de septembre 2018, se déroulera :

sur le site "**bourse de lycée"**
https://teleservices.ac-strasbourg.fr/ts

du 03 avril jusqu'au 20 juin 2018.

Ce téléservice de demande de bourse de lycée est intégré au portail scolarité services.

Se connecter avec votre compte Éducation nationale (ATEN) fourni par l'établissement scolaire de votre enfant

UN KIT DE COMMUNICATION EST MIS A VOTRE DISPOSITION

- Un simulateur de calcul des bourses
- et une vidéo

à l'adresse :

www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee